

# Herbicide Arsenal Powerline

## Fiche technologique

Une préparation liquide facile à utiliser pour la maîtrise rémanente des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges

- Fait appel à une technologie de transport pour assurer une absorption et une translocation rapides de l'ingrédient actif à travers toute la plante ciblée
- Fournit une maîtrise constante et éprouvée de nombreuses espèces de broussailles ligneuses ainsi qu'une destruction au contact et une activité résiduelle efficaces contre les mauvaises herbes à feuilles larges et graminées
- Peut être utilisé pour la destruction sélective des plantes envahissantes

### Matière active

Imazapyr – Groupe 2

### Type de formulation

Liquide

### Une caisse contient

2 bidons de 9,5 L

### Entreposage

Entreposer au-dessus de -12 °C.

### Mode d'action

Arsenal<sup>MD</sup> Powerline herbicide inhibe une enzyme essentielle qui est exclusive aux végétaux, de sorte qu'il est inoffensif pour les applicateurs, la faune et le grand public. Grâce à sa technologie de transport, Arsenal Powerline est rapidement absorbé par le feuillage et les racines et stoppe toute nouvelle croissance. Il est aussi distribué par translocation dans toute la plante et dans les racines, ce qui empêche la repousse les années suivantes.

Comme Arsenal Powerline empêche la production de nouvelles feuilles ou pousses, certaines espèces de broussailles et de plantes envahissantes vivaces établies (p. ex., le dompte-venin de Russie) peuvent ne produire aucun symptôme visible jusqu'au printemps suivant.

### Mauvaises herbes supprimées

Appliquer lorsque les herbes croissent activement.

**Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles** – Lupuline, potentille de Norvège, vergerette<sup>1</sup>, séneçon vulgaire, ortie royale<sup>2</sup>, kochia à balais<sup>2</sup>, chénopode blanc<sup>2</sup>, moutarde<sup>1,2</sup>, amarante<sup>1,2</sup>, matricaire odorante, herbe à poux<sup>1</sup>, soude roulante<sup>2</sup>, tabouret des champs, laitron potager (annuel)<sup>2</sup>, renouée liseron<sup>2</sup>

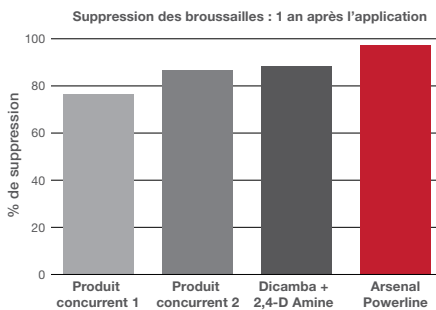
**Vivaces/bisannuelles à feuilles larges** – Silène enflé, chardon vulgaire, bardane, chardon des champs<sup>2</sup>, potentille dressée, trèfle<sup>1</sup>, pissenlit, dompte-venin de Russie, liseron des champs, salsifis majeur, verge d'or, euphorbe ésule, asclépiade, céraiste vulgaire, molène<sup>1</sup>, marguerite blanche, plantain<sup>1</sup>, herbe à la puce, petite oseille, linaira, vesce jargeau, carotte sauvage, vigne sauvage, fraisier des champs

**Graminées annuelles** – Pâturin annuel, sétaire<sup>2</sup>, panic capillaire

**Graminées vivaces et carex** – Pâturin du Canada, brome, fétuque<sup>2</sup>, chiendent, souchet comestible

**Broussailles ligneuses** – Érable, peuplier, framboisier, rosier sauvage

Consulter l'étiquette pour connaître les autres mauvaises herbes supprimées.



Source : Essais BASF, Tantallon. N.-É.

<sup>1</sup> Supprime plusieurs espèces de la mauvaise herbe ciblée.

<sup>2</sup> Utiliser en mélange avec un autre herbicide actif contre l'espèce ciblée pour supprimer les biotypes résistants aux produits du groupe 2.

## Environnement, santé et sécurité

### Renseignements généraux

|                     |  |
|---------------------|--|
| Combustibilité :    | Non combustible                            |
| Réglementation :    | Non réglementé par le TMD ni par le SIMDUT |
| Toxicité :          | Faible (mot indicateur : Attention)        |
| Délai de sécurité : | Lorsque le résidu de pulvérisation est sec |

---

### User toxicology

|                                     |                     |                   |                 |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| DL <sub>50</sub> par voie orale     | > 2 000 mg/kg       | Bioaccumulation : | Non             |
| CL <sub>50</sub> par voie cutanée : | > 5 000 mg/kg       | Cancérogénicité : | Non carcinogène |
| Irritation de la peau :             | Faiblement irritant | Mutagénicité :    | Non mutagène    |
| Irritation des yeux :               | Modérément irritant |                   |                 |

---

### Écotoxicité

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Oiseaux :             | Pratiquement non toxique (LD <sub>50</sub> par voie orale > 2 150 mg/kg)              |
| Poissons :            | Pratiquement non toxique à légèrement toxique (CL <sub>50</sub> 96 heures > 120 mg/L) |
| Insectes aquatiques : | Pratiquement non toxique à légèrement toxique (CE <sub>50</sub> 48 heures > 100 mg/L) |

---

### Devenir dans l'environnement

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Volatilité :                   | Non volatil   |
| Persistance :                  | La décomposition par les microorganismes du sol dépend de l'humidité et de la température. La persistance est allongée par les faibles températures et les conditions sèches. |
| Érosion :                      | Arsenal Powerline se lie fermement au sol et se déplace avec les sols érodés.   |
| Lixiviation :                  | Ne se déplace pas à plus de 15 cm de profondeur dans le sol. Ne se déplace pas latéralement dans le profil de sol.  |
| Zone tampon :                  | Laisser une zone tampon adéquate entre la zone traitée et la végétation sensible. Consulter l'étiquette pour de plus amples détails.  |
| Restriction pour le pâturage : | Aucune restriction pour le pâturage. Ne pas couper les plantes fourragères pour le foin dans les 7 jours suivant l'application.   |

---

### Précautions pour la manipulation

Lire les directives d'Arsenal Powerline avant l'usage.  
Pendant le mélange, porter des lunettes de protection étanches, des gants et une combinaison.  
Se laver à fond après l'utilisation.  
Laver les vêtements séparément.

---

### Premiers soins

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Contact avec les yeux : | Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.                                |
| Contact avec la peau :  | Laver la peau avec de l'eau et du savon.  |
| Inhalation :            | Déplacer la personne incommodée à l'air frais.  |
| Ingestion :             | Boire de l'eau, provoquer le vomissement et obtenir des soins médicaux immédiatement. |

**Appeler le 1-800-454-2673 pour une assistance 24 heures.**

---

### Pour plus d'information :

Visiter [www.BetterVM.ca](http://www.BetterVM.ca).

**Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.**